

ITORIA.

NOTE SUR LE TRAITÉ D'OPTAT I, I.

LE dernier éditeur du traité de saint Optat contre les Donatistes, C. Ziwsa,¹ nous fait lire ainsi le début de l'ouvrage² :

Cunctos nos christianos, carissimi fratres, omnipotenti deo fides una commendat, cuius fidei pars est credere filium dei dominum iudicem saeculi esse uenturum, eum qui iam pridem uenerit et secundum hominem suum per Mariam uirginem natus sit, passus
 5 et mortuus et sepultus resurrexerit; et antequam in caelum ascenderet, unde descenderat, christianis nobis omnibus storum per apostolos pacem dereliquit. Quam ne uideretur solis apostolis dimisisse, ideo ait: Quod uni ex uobis dico, omnibus dico. Deinde ait: Pacem meam do uobis, pacem
 10 cem meam relinquo uobis. Igitur pax christianis omnibus data est, quam rem dei esse constat, dum dicit: meam; cum autem dicit: do uobis, non solum suam uoluit esse, sed et uniuersorum in se credentium.³

Cet éloge de la paix qu'introduit une allusion au symbole de foi n'a pas besoin d'être commenté. Le sens général est assez clair, et l'on

¹ *S. Optati Mileuitani libri vii*. Recensuit et commentario critico indicibusque instruxit CAROLUS ZIWSA, Vindobonae MDCCCLXXXIII (*Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, vol. xxvi).

² *Op. cit.* p. 3 : à savoir tout le premier paragraphe.

³ Les deux citations de l'Évangile (l. 8-9 et l. 9-10) sont : Marc. xiii 37 et Ioh. xiv 27. On remarquera que la forme de la première se rapproche sensiblement de la teneur de *k* : Quod autem uni dixi, omnibus uobis dico, tandis que la Vulgate suit exactement le grec : Quod autem uobis dico, omnibus dico : uigilate (de même s. Augustin *Ep.* cxcix 1, n. 3). Optat a renoncé à l'ancien *omnibus uobis*, qui peut être conforme au modèle grec de la vieille version (von Soden cite un manuscrit de sa classe *I*) ; mais il a maintenu *uni*, qu'il combine avec *uobis* : *uni ex uobis*, pour *ἑμῶν* ; et surtout il persiste à ignorer *uigilate*. Cette curieuse omission de la version africaine, que von Soden, appliquant des principes rigides, n'a pas relevée, pourrait fort bien, elle aussi, provenir du document grec foncier, bien qu'on n'en trouve pas d'autre exemple ; en tout cas, elle explique exactement, et dans une certaine mesure elle justifie, l'emploi que fait notre auteur, dans la circonstance, du texte de s. Marc. L'autre citation présente une transposition qu'on retrouve dans deux témoins européens, *b* et *q* : *do . . . relinquo* (au lieu de *relinquo . . . do*) = ἀφίημι . . . δίδωμι ; en outre dans le premier membre, l'addition *meam*, offerte en effet par l'africain *e*, ainsi que par *a*, *ff*² et plusieurs manuscrits de la Vulgate.

entrevoit tout de suite la portée de l'argument : la paix est un legs du Fils de Dieu, le don suprême qu'il a fait à ses apôtres avant de remonter au ciel, et par ses apôtres à tous les chrétiens ; ceux donc qui la compromettent, c'est-à-dire proprement les schismatiques, sont condamnés d'avance et sans appel. Telle est sans aucun doute la pensée de saint Optat. Néanmoins plusieurs détails de la rédaction restent incertains, la tradition n'étant guère satisfaisante au total. Je les ai indiqués par l'italique ; je n'en retiendrai ici qu'un seul : le mot *storiām* à la sixième ligne, qui fait réellement difficulté.¹

Ziwsa ne doute pas que *storiām* ne soit la vraie leçon ; nous verrons tout à l'heure comment il raisonne. Les premières éditions (*princeps* 1549, *Balduina* 1569²) portaient : *suam* ; celle de Dupin (1700), que Migne a reproduite,³ propose : *uictricem*. Le simple rapprochement de variantes aussi dissemblables : *suam*, *uictricem*, *storiām*, présentées tour à tour comme authentiques, invite le lecteur à sourire, sinon à faire peu de cas des petites opérations philologiques. Mais il est équitable de faire remarquer, aussitôt, que les éditeurs n'ont rien inventé dans le présent : chacune des trois variantes concurrentes est fournie par la tradition médiévale. Laissons donc la philologie en paix, et cherchons à sortir de l'impasse ; car, il faut bien l'avouer, *storiām* ne vaut guère mieux que *uictricem* ni que *suam*.

Suam, donné par le manuscrit de Cues du xv^me siècle qu'a employé

¹ Les autres leçons plus ou moins suspectes sont, comme on peut voir : l. 3, *dominum*, qui est bien le terme attendu, mais n'est en fait soutenu que par un manuscrit secondaire (*G*) ; *P*, notre meilleur manuscrit et le chef de la famille *PG*, porte *deum*, et son témoignage est corroboré par celui de l'autre groupe *RB* ; à moins donc que *deum* ne soit une faute primaire, il a chance d'être la vraie leçon, si peu naturel qu'il nous semble ;—l. 5, *et* entre *mortuus* et *sepultus* ; le cas est tout à fait le même ; *et* n'est encore appuyé que par *G* ; les règles de la critique textuelle postulent l'omission ; *G* aura précisément ajouté ce *et* pour rendre la phrase plus coulante en même temps que plus semblable au *textus receptus* du symbole des Apôtres ; si l'on supprime *et*, *sepultus* se rattache grammaticalement à *resurrexerit* ;—l. 6, *nobis* : *PB* l'omettent, et c'est par égard pour l'excellent témoin qu'est *P* que l'on doit envisager la possibilité de l'addition ; en effet une retouche inspirée par le *cunctos nos christianos* de la 1^{re} ligne se conçoit ; mais l'accord de *G* avec *R* sur *nobis* diminue cette fois considérablement l'autorité de *P* ; elle ne peut bénéficier en définitive que d'un doute ;—l. 7, *per apostolos pacem* : *P* et *G* d'accord donnent l'ordre inverse : *pacem per apostolos* ; leur rédaction est préférable comme à l'ordinaire ; il n'y a pas lieu de penser que le groupe *RB* ait ici gardé une particularité de la première édition en six livres ; on admettra plutôt que la lecture *storiām* a pu déterminer un changement dans l'ancêtre de *R* ;—l. 12, *uoluit esse* : *P* propose seul *esse uoluit* ; c'est à peu près le cas de *nobis* (l. 6) ; le texte de *G RB* est plus probable, sans être dépendant certain.

² C'est-à-dire la seconde édition de Baudouin ; la première (1563) dépend entièrement de celle de Cochlaeus.

³ *P. L.* t. xi, c. 885.

Cochlaeus,¹ peut-être aussi par le *Tilianus* perdu de Baudouin, n'a pas seulement le tort d'être banal, mais celui de contredire presque ouvertement la conclusion du paragraphe² : *Cum autem dicit : do uobis, non solum s u a m uoluit esse, sed et uniuersorum in se credentium*. Comme d'autre part le manuscrit de Cues se rattache au groupe *RB* qui est le garant de *storiām*, il y a lieu de croire que *suam* est un expédient imaginé pour évincer le plus aisément possible l'embarrassant *storiām*.

Victricem ne peut être également qu'une retouche tardive. Ziwsa en a parlé avec beaucoup de sens, dans une étude spéciale,³ à propos des particularités de *G*.⁴ Cet autre manuscrit du xv^{me} siècle,⁵ mis à profit par Dupin, a une très grande importance pour l'établissement du texte de saint Optat : il est le seul témoin complet de ce qu'on est convenu d'appeler—non sans raison—la seconde édition du traité, une édition revue et augmentée à laquelle l'auteur, apparemment, n'avait pu mettre la dernière main, et qui commença de se répandre, plus ou moins suppléentée,⁶ vers 385.⁷ Malheureusement, il n'est pas un témoin sûr. Nous pouvons le contrôler d'une manière certaine : pour les livres I et II, par le beau manuscrit oncial de Pétrougrade (*P*) ; pour le vi^{me} livre, par le manuscrit du xi^{me} siècle (*C*)⁸ où s'est conservé le célèbre dossier sur le donatisme ; pour le viii^{me} livre, par ce même manuscrit *C*, puis par les manuscrits déjà nommés (*RB*) de l'édition en six livres, l'archétype du groupe ayant admis, sous forme d'addition, le

¹ Cf. J. Marx *Verzeichniss der Handschriften-Sammlung des Hospitals zu Cues*, 1905, no. 50, fol. 3-62. Ziwsa s'en est tenu au texte de Cochlée, n'ayant pu atteindre le volume ni même le désigner. Une collation précise du *Cusanus* est donc désirable ; cependant le jugement que porte Ziwsa (*op. cit.* p. xl) doit être correct. Une particularité de ce manuscrit est qu'il omet le septième livre ; on pourrait donc supposer qu'il est un témoin pur de la première édition en six livres (à dater exactement des années 366-367 ; voir là-dessus P. Monceaux *Comptes-rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1913, pp. 450-453). J'incline à croire que cette omission du septième livre n'existait pas dans l'archétype du *Cusanus*, et qu'il n'y a pas lieu de faire une place à part à ce manuscrit dans le groupe *RB*.

² Dupin a déjà fait cette remarque : *P. L.* 886 (fin de la note g).

³ *Beiträge zu Optatus Mileuitanus*, dans *Eranos Vindobonensis*, 1893, pp. 168-176.

⁴ *Ib.* p. 170.

⁵ *Paris. lat.* 13365, anciennement à Saint-Germain-des-Prés.

⁶ Il faut en effet tenir compte de plusieurs morceaux du septième livre, de deux surtout, considérables (ed. Ziwsa, p. 159, 16-163, 26 et p. 165, 2-167, 33), que Baudouin avait trouvés dans son *Tilianus* et dont il n'y a pas trace ailleurs ; sur ces passages, sûrement authentiques, voir Ziwsa *Praefatio* de l'édition de Vienne pp. xxx-xxxiii.

⁷ Cf. Monceaux, l. c. ; et d'autre part, Bardenhewer *Patrologie*, 1910, p. 370 ; mais dans la *Geschichte der althirchlichen Litteratur*, t. iii, 1912, p. 493, il émet, si j'entends bien, une opinion quelque peu différente.

⁸ *Paris. lat.* 1711 ; du monastère de Cormery il était passé entre les mains de Colbert.

livre supplémentaire de la révision.¹ Or les leçons de *G* sont fréquemment et manifestement fautives, en regard des données parallèles ; elles se présentent alors, habituellement, comme des retouches intentionnelles. Tel est bien le cas de *uictricem*. Le vieux manuscrit *P*, qui donne *historiam* (*itoriam*), suffit à enlever à cette variante de *G* la moindre apparence d'authenticité. Ziwsa suppose qu'elle procède d'une correction antérieure *uictoriam*. Il est plus simple de penser qu'un scribe soucieux de transcrire une phrase intelligible a imaginé d'un seul coup cet expédient facile.

Storiam a l'appui des témoins de la première édition (*RB*)² et, apparemment, celui de *P*. Ziwsa n'a pas hésité à retenir cette étrange graphie, à laquelle il croit donner un sens acceptable en faisant siennes diverses remarques de Dombart sur un passage difficile de Commodien.³ *Storia*—ou plutôt *storea*—est attesté dans la langue classique par César,⁴ Tite-Live,⁵ et Pline,⁶ avec le sens technique de natte, tresse, couverture.⁷ Commodien paraît employer le même terme au figuré : défense, protection, armure spirituelle.⁸ Optat aurait voulu dire semblablement que le Christ avait laissé sa paix aux hommes comme leur

¹ Le début du VII^me livre (nos. 1-2) est également donné par un précieux fragment de Fleury (Orléans 169, fol. 4-6). Pour le *Tilianus*, voir ci-dessus, p. 75, n. 6.

² Reims 221 (de Saint-Thierry), IX^me siècle ; Paris, lat. 1712 (*Baluzianus*), XIV^me siècle. Ziwsa a d'ailleurs montré par de bonnes raisons, dans les prolégomènes de son édition, que *B* devait n'être qu'une copie de *R* : *op. cit.* pp. xxxvii-xxxix, et cf. *Eranos Vindobonensis*, p. 168.

³ *S. Optati Mileuitani libri vii* p. 3 et p. 320 ; *Eranos Vindobonensis* p. 170. Cf. B. Dombart *Archiv für lat. Lexicographie und Grammatik* t. iii, 1886, pp. 146-147.

⁴ *De bello civili* ii 9. 4.

⁵ xxx. c. 3. 9.

⁶ xv. c. 16 (18).

⁷ Cf. *sternere, stratum, stramentum*. Les langues romanes ont d'ailleurs gardé le mot lui-même : *stora, estera, store*.

⁸ *Carmen Apologeticum*, 149-152. Voici le morceau d'après l'unique manuscrit Phillipps (*Mediomontanus*) :

Hic (Deus) fecerat primum hominem ut esset aeternus,
Sed ruit in mortem neglectis ille praeceptis.
Propter *questorias* tantas deus esse paruit,
Vt inuentiones diabuli detergeret omnes.

Il y a ici, semble-t-il, une allusion directe à Ephes. vi 11 : 'Induite uos *armaturam dei*, ut possitis stare aduersus insidias diaboli' ; et, secondairement, une autre référence à Gen. iii 21 : 'Fecit quoque dominus deus Adae et uxori eius *tunicas pelliceas* et induit eos.' Pitra, le premier éditeur, a proposé de lire : *quae storias*, et de corriger de même *Apol.* 870 et *Instr.* 1215, où la tradition donne : *historia, historiis*. Quoi qu'il en soit de ces derniers passages également difficiles (cf. Dombart *ibid.* p. 233, sur *historia* au sens de mascarade,—je lirais volontiers *itoria* = fête d'adieu dans *Apol.* 870), le texte d'*Apol.* 149 sqq. a fait l'objet d'assez nombreuses conjectures ; on admet généralement qu'il faut commencer par rétablir, avec Pitra, *quaestorias* (*quae storias*). Dombart estime cette opération suffisante et pourrait bien avoir raison.

plus sûr moyen de défense : *storiām*. Il est possible, en effet, que Commodien, écrivain obscur et prétentieux, ait donné à *storia* (*storea*) l'acception d'armure spirituelle pour mettre en vers le célèbre texte de saint Paul. Notre passage d'Optat n'en est pas beaucoup plus clair. Il est du reste superflu de discuter longtemps l'explication de Ziwsa, la bonne leçon étant fournie par *P*, dès que l'on y prend garde.

Le manuscrit de Pétrograde,¹ que Ziwsa lui-même a tiré de l'oubli, ne présente *historiam* que par suite d'une correction secondaire. Le copiste du VI^me siècle a bel et bien écrit : *itoriam*, et dans ce contexte : *christianis (nobis) omnibus itoriam pacem per apostolos dereliquit*.² Bien que rare—plus rare sans doute que son congénère *transitorius*, *-oria*,—ce dérivé du verbe *ire* est de bonne frappe.³ Peut-être n'a-t-il jamais été employé qu'en Afrique. On en a rappelé dès avant la publication du texte de Ziwsa un exemple très caractéristique, et qui permet de donner au passage de saint Optat son juste commentaire.⁴

Dans un sermon sur l'Ascension, conservé dans deux manuscrits liturgiques de Silos, un auteur africain du V^me siècle, développant le texte des Actes i 6-8, s'exprime ainsi :

Ascensionem domini celebramus, fratres carissimi . . .

Pertinet ad curam nostram commendari caritati uestrae quod nobis ipse commendare dignatus est . . .

Quid ergo nobis commendauerit adtendite. Loquebatur cum discipulis suis ascensusus. Videamus qualia illis reliquit, sicut dici solet, *itoria*.

Humanae condicionis est quod dico, ut, quando ab amicis amici deducuntur, quando ille qui deducitur discedere coeperit, quia necesse est ut relinquit in animo diligentium se nonnullam tristitiam, dat eis aliquid pecuniae unde illis eadem dies, sicut dicitur, bene sit, id est unde conuiuent simul, laetentur et iucundentur. Et haec quantulacumque pecunia quae datur hilari nomine *itoria* nuncupatur.

Quid dimisit dominus Iesus discipulis suis, eia adtendite, quia *itoria* illa non solum inebriauit, sed ad nos usque manebit.

Audite quid illi uolebant scire, et quid ipse respondit.

Iam ergo cum *iturus* est, discipuli ad illum dicunt : 'Domine, dic nobis si hoc tempore praesentaberis, quando restitues regnum Israel?'

¹ Cod. Q. v 1. 2, no. 3 (anciennement Saint-Germain 718, provenant de Réomé —non pas de Corbie), fol. 243-276. Cf. A. Staerk *Les Manuscrits latins du V^me au XIII^me siècle conservés à la Bibliothèque Impériale de Saint-Petersbourg*, 1910, pp. 3-5 (no. 3), et facs. 4 (fol. 257 r., à dater du vi-vii^me s.); d'autre part, Ziwsa *S. Optati* . . . p. xiv-xvii, xxxiii-xxxvi, xli, et *Eranos* p. 168 ss.

² Voir ci-dessus, p. 74, note 1.

³ Cf. H. Roensch *Zeitschrift für wiss. Theologie*, 1877, pp. 413-416, et de nouveau *Collectanea philologica*, 1891, p. 196-199 : sur les féminins de la langue chrétienne en *-aria* et *-oria*.

⁴ G. Morin *Revue Bénédictine* t. ix, 1892, pp. 173-177 ; et cf. *ibid.* t. xxix, 1912, p. 253 ss.

Quid est quod respondit?—'Non est uestrum scire tempora'... Quid est ergo uestrum quaerere, o domini? Audite: 'Et accipietis spiritum sanctum superuenientem in uobis'... Et quid? 'Eritis mihi testes.' Ubi erit ille spiritus, caritas erit: ubi caritas erit, timor non erit... Accepto spiritu sancto periet diffidentia, aderit fiducia. 'Eritis mihi testes in Ierusalem... et in totam Iudaeam et Samariam.' Et adhuc parum est: 'usque in totam terram.' O *itoria*! bibite, ructate! Ecce in Ierusalem, ibi plantata est ecclesia. Inde se extendit et inpleuit Iudaeam; creuit amplius et inpleuit Samariam; distendit palmites et inpleuit uniuersam terram...

Et modo, fratres carissimi, nouissima uerba domini nostri Iesu Christi audiui-mus, ecclesiam catholicam commendantis: 'Eritis mihi testes in Ierusalem et in totam Iudaeam et Samariam'... Totum ecce nobis dimisit, qui totum suo sanguine comparauit: magna est possessio, quia tantum est pretium... Sanguis Christi est pretium possessionis huius: possessio Christi ecclesia est: possessio ecclesiae pax... Pacem dimisit, pax est pretium nostrum, pax est hereditas nostra; non habet lites. Inserite ergo domini nostri Iesu Christi uerba in cordibus uestris, fratres mei, et in his laetemur, gaudeamus, iucundemur. Gratias illi agamus, quia in illa ecclesia nos ui(ui)mus; quam cum uerbis commendasset, ascendit in caelum...¹

De tout ce discours, dont j'ai tenu à garder les lignes principales, il ressort avec évidence qu'*itoria*, substantivé, était employé couramment en Afrique avec le sens particulier de 'pourboire', et qu'appliqué à l'œuvre du Christ le mot désigne, dans la pensée de l'auteur anonyme, les dernières promesses, les dons de Notre-Seigneur à ses disciples; à savoir l'Esprit, la charité, la confiance, l'Église catholique, enfin la paix. De même, mais plus brièvement, saint Optat, argumentant *ad hominem*, rappelle que la paix est le don suprême, le legs, l'adieu du Fils de Dieu à ses disciples, ou, si l'on veut, en tenant compte du sens populaire africain: un cadeau spécial et un viatique.

C'est ce vieux vocable africain *itoria* que les copistes du moyen âge ont méconnu, puis maquillé de leur mieux. Premièrement il a suggéré *historia (istoria)* contre tout bon sens; et le fameux *storia* de Ziwsa n'est en réalité qu'une graphie subsidiaire, probablement espagnole.

Le petit problème qui vient d'être exposé permet de se faire une idée assez exacte de la tradition manuscrite du traité d'Optat. Comme je l'ai marqué, elle n'est pas excellente. Ziwsa en a indiqué d'une manière irréprochable les différents aspects. Il est seulement fâcheux que le texte imprimé pour l'Académie de Vienne ne distingue pas les deux recensions.² Il faudra bien quelque jour qu'on ait le courage d'accomplir cette tâche, si délicate qu'elle se présente.

ANDRÉ WILMART.

¹ Voir l'édition de Morin *loc. cit.* t. xxix, p. 253 ss. l. 1, 16 sq.; l. 48-59; l. 74, 80, 82, 86, 89 ss.; l. 103 ss., 106, 109, 113-117. J'ai corrigé la finale: *uidemus* n'offre aucun sens; *uiuius* s'entend.

² Cf. M. Petchenig *Berliner philol. Wochenschrift*, t. xiv, 1894, pp. 457-463.